

02.05.2022 - 09:00 Uhr

Hausse du nombre de clients et résultat annuel positif

Berne (ots) -

Le groupe KPT poursuit sur sa bonne lancée et réalise un résultat annuel satisfaisant de 6.5 millions de francs en 2021. La caisse-maladie bernoise compte 12 000 assurés supplémentaires et continue sa numérisation. En outre, le Conseil d'administration de la KPT connaît deux changements prévus: Andreas Fischer et Philipp Mischler viennent en renfort tandis que Roger Bollag et Christian Wegmüller se retirent en raison de leur âge.

L'année 2021 a elle aussi été fortement marquée par la pandémie de coronavirus, qui a tenu en haleine aussi bien la population et la sphère politique que le système de santé. Le résultat annuel positif de la caisse-maladie bernoise est donc d'autant plus réjouissant. "La KPT a su bien gérer aussi cette deuxième année de coronavirus, notamment grâce à la grande flexibilité de nos collaboratrices et collaborateurs", souligne Thomas Harnischberg, CEO de la KPT.

Bon résultat dans l'activité principale et les placements

Sur le plan financier, la KPT peut se targuer d'un exercice réussi. Même si les coûts des prestations, en particulier dans les assurances complémentaires ambulatoires, se rapprochent de leur niveau d'avant la crise du coronavirus, la KPT a réalisé un bon résultat actuariel. La KPT a fortement investi dans la stabilité financière de l'entreprise et constitué d'importantes provisions pour les éventuels effets de rattrapage dus au coronavirus et les risques liés aux placements de capitaux. Le taux de solvabilité et la part des fonds propres s'en trouvent ainsi durablement consolidés. Si l'on y ajoute les placements financiers au rendement supérieur à la moyenne, on obtient un solide résultat d'entreprise de 6.5 millions de francs en 2021.

Baisse des primes pour les assurés en 2022

La KPT, organisée en société coopérative, a puisé environ 20 millions de francs dans ses réserves pour diminuer sensiblement les primes de l'assurance de base en 2022 (-3.2% en moyenne). Cette politique équitable en matière de primes et de réserves et les excellentes évaluations de la KPT dans le domaine de la satisfaction de la clientèle trouvent écho sur le marché. En 2022, la KPT a considérablement développé sa clientèle avec près de 12 000 nouveaux assurés (+3.4% dans l'assurance de base et +1.6% dans l'activité des assurances complémentaires). Avec 405 000 assurés à son actif, la KPT peut conserver sa place dans le top 10 des assureurs-maladie suisses.

Un plus pour la numérisation

La KPT veut poursuivre sur sa lancée et proposer aux assurés des services en ligne attrayants, des décomptes rapides et des offres numériques sûres. "Pour y parvenir, nous avons largement modernisé notre informatique - pour un plus pour la sécurité et l'efficacité", déclare Thomas Harnischberg. Le système central existant a été remplacé par le logiciel d'assurance flexible Syrius de la PME suisse Adcubum. De plus, le système de base ainsi que tous les systèmes périphériques seront à l'avenir exploités dans une infrastructure hautement sécurisée, basée sur le cloud, du partenaire informatique Inventx. Grâce à cette solution, la KPT dispose d'une plateforme moderne pour continuer à innover et à construire un écosystème numérique.

En outre, la KPT lancera en été 2022 deux services numériques innovants dans toute la Suisse. La nouvelle app web "Assistance pour la consultation médicale" a pour objectif d'améliorer la qualité et l'efficacité des consultations médicales. Le deuxième service de cybersanté peut mesurer des paramètres vitaux importants tels que le pouls ou la fréquence cardiaque avec un accès facilité et contribuer ainsi à augmenter les possibilités de traitement dans le contexte de la télémédecine. "Avec ces services en ligne innovants, nous voulons simplifier la vie de nos assurés et tenir notre promesse de prestations - car nous sommes la caisse-maladie avec un plus", déclare le CEO de la KPT Thomas Harnischberg avec enthousiasme.

Changements personnels au sein du Conseil d'administration

Les délégués de la Société Coopérative KPT ont élu deux nouveaux membres au sein du Conseil d'administration. Andreas Fischer, 56 ans, est un spécialiste expérimenté de la finance et des placements. Il travaille depuis plus de 13 ans pour l'assurance Zurich, depuis 2018 en tant que Chief Investment Officer et membre de la direction de Zurich Suisse. Auparavant, ce diplômé en gestion d'entreprise et analyste financier agréé a occupé des postes de direction dans diverses banques internationales. Philipp Mischler, 46 ans, dispose d'une riche expérience dans le domaine de l'assurance et de la prévoyance. Depuis 2018, il est responsable des sinistres et membre de la direction du groupe La Mobilière. Il est titulaire d'un Executive MBA de la HSG et a travaillé au cours de sa carrière dans une grande banque et dans plusieurs agences générales de la compagnie d'assurances La Mobilière.

Le Dr Walter Bosshard, président du Conseil d'administration de la KPT, se réjouit de ces renforts:

"Andreas Fischer et Philipp Mischler sont les personnes idéales pour pourvoir les postes vacants au sein du Conseil d'administration. Tous deux disposent de précieuses connaissances dans des domaines essentiels et sauront assurer un avenir brillant à la KPT, en collaboration avec le Comité directeur." Les deux membres de longue date du Conseil d'administration, Roger

Bollag (depuis 2012) et Christian Wegmüller (depuis 2013), quittent l'instance de direction stratégique de la KPT en raison de la limite d'âge statutaire. Walter Bosshard remercie ses collègues pour leur long engagement: "Roger

Bollag a dirigé avec succès pendant de nombreuses années le Comité de placements de la KPT et était en outre membre du Comité d'audit et de risque. Christian Wegmüller a été membre de la Commission de nomination et d'indemnisation ainsi que du Comité d'audit et de risque et a également contribué au développement positif de la KPT grâce à sa vision stratégique. Je les remercie sincèrement tous les deux pour tout et leur souhaite le meilleur pour la suite."

Enfin, l'assemblée des délégués a confirmé six nouveaux délégués élus par les sociétaires de la KPT, qui représentent les intérêts des assurés au sein de la société coopérative. Les délégués Dr Hans

Martin Tschudi et Fred Scholl se sont retirés pour raison d'âge. Des informations détaillées sur les délégués sont disponibles sur [kpt.ch/delegierte](https://www.kpt.ch/delegierte)

Contact:

Beni Meier, responsable Communication d'entreprise | +41 79 778 44 35 | beni.meier@kpt.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003789/100888602> abgerufen werden.